

L'offre TCP by ITS Ibelem

Taxe Copie Privée : comment se faire rembourser et exempter ?



Qu'est-ce que la TCP ?

La Taxe sur la Copie Privée (TCP) est une redevance initialement prélevée sur des supports mémoire vierges tels que les clés USB, les smartphones et les tablettes. Elle a été instaurée dans le but de compenser les pertes potentielles de revenus subies par les artistes, auteurs et producteurs, en raison de la reproduction non autorisée de leurs œuvres.



Notre offre

Forte de son expertise dans la Mobilité, les Solutions Collaboratives et le Modern Management, ITS Ibelem accompagne les entreprises dans la gestion de leurs projets et sur la mise en œuvre de chantiers novateurs tels que la gestion unifiée des postes de travail.

Dans le cadre de notre offre d'exemption de la Taxe sur la Copie Privée (TCP), nous vous aidons à récupérer les montants payés à tort au titre de cette taxe sur vos terminaux mobiles. Grâce à un processus de gestion rigoureux, nous vous proposons une solution complète pour récupérer les montants payés en trop et maximiser votre rentabilité.

Notre offre comprend :

✓ La collecte des données matérielles telles que les factures des achats de terminaux sur les 5 dernières années (marques, modèles, années de sortie des terminaux, capacité de stockage).

✓ La collecte des données administratives nécessaires à la constitution du dossier.

✓ Un pilotage complet du processus, incluant le suivi du dossier auprès de l'organisme compétent, le pilotage de l'avancement du processus et les relances si nécessaire.

✓ Une analyse et un audit complets pour vérifier les factures, analyser la redevance payée par terminal et déterminer l'éligibilité des terminaux à la rétribution de la redevance.

✓ La rédaction, la constitution et la soumission du dossier, avec saisie des informations et import des documents demandés sur un portail dédié.

✓ Une vérification de la bonne rétribution et un processus de remboursement jusqu'à 5 ans d'antériorité.

✓ La mise en place d'une convention pour les futurs achats et une inscription officielle sur la liste des sociétés exonérées.

LES + DE L'OFFRE



Une réduction durable des coûts

Notre offre vous permet d'optimiser vos ressources financières et de renforcer la compétitivité de votre entreprise sur le marché



Une expertise approfondie

Nous vous offrons un service personnalisé, une gestion rigoureuse et une récupération maximale des montants payés en trop au titre de la TCP

Processus



ITS Ibelem, entité d'ITS Group depuis 2004, spécialisée dans la mobilité, les postes de travail et les solutions collaboratives compte parmi ses clients, plus de la moitié des sociétés du CAC 40 et couvre tous les secteurs avec une forte représentativité dans les domaines de la banque, des assurances, du retail, de la santé, du luxe ainsi que dans le secteur public.